

La Grand'Trappe

Le mensuel des membres du Club de golf Lac-Mégantic

Une fin de saison?...pas encore!

Fin septembre. Pour plusieurs d'entre-nous c'est une période de l'année qui ressemble à une fin de saison. Mais pas pour tous. Le beau temps aidant, c'est une saison douce. Il fait ni trop chaud ni trop froid et l'éclairage, la luminosité, sont d'une beauté à vous couper le souffle. C'est un moment de l'année que les golfeurs, que l'on dit « mordus » mais qu'on devrait plutôt appeler les « vrais », affectionnent tout particulièrement.

Saison en dents de scie chez nous. Saison marquée par de très beaux moments et de moins beaux. Mais

saison qui se termine bien en définitive. La fréquentation a été bonne en septembre et la météo nous promet d'autres bons moments.

De sorte que le sourire s'est à nouveau installé à la direction de notre club de golf. Le rattrapage, au niveau de la fréquentation, est intéressant et les dépenses ont été réduites au maximum. Les ingénieurs travaillent d'arrache-pied pour trouver des solutions plus

économiques à nos problèmes de digues et d'écoulement des eaux et semblent en bonne voie d'y parvenir. De sorte que le portrait financier de nos opérations sera peut-être plus reluisant que prévu au pire de la partie la plus sombre de notre été.

Le membership

À la fin d'une saison qui pour plusieurs n'a pas été l'une des meilleures, quelques uns parmi nous se posent des questions et ont la tentation de remettre en cause leur

Suite page 2 ►

Une tonne de fleurs... pour les membres de notre Comité floral

Les membres de notre Comité floral, tous bénévoles, méritent une tonne de fleurs : notre parcours de golf est en bonne voie de se démarquer parmi les autres pour la qualité et la beauté de son environnement floral.

Des félicitations donc et des gros mercis à la responsable de ce Comité, madame Claudette Lessard, et à tous ses joyeux partenaires : Gail Wickland, Yves Louis-Seize, Jean-Paul Fauteux, Doris Poulin, Françoise et Gérard Périnet, Ginette Plante, Marcelle Fontaine et Michel Proteau.

Par ailleurs, l'amie Claudette (819-583-3017) lance une invitation à toutes celles et ceux qui disposent de temps et qui ont l'impression d'avoir un peu le « pouce-vert » de se joindre à ce joyeux groupe de bénévoles. « Le plus nombreux on est, le moins on travaille » d'ajouter Claudette avant de remercier à son tour le Surintendant Jacques Lessard pour la belle collaboration qu'il donne au comité.

Ci-haut : Bel exemple d'un bel aménagement floral au départ du 17ième Trou. Ces magnifiques hémérocailles proviennent de la collection de monsieur Henri-Paul Tanguay. Un don fait au club qui a été très apprécié.



Sommaire

Une fin de saison? ...pas encore!1

Une tonne de fleurs...1

Le conseil d'administration fait le point !2

C'est mon opinion3

La ligue du 10^e trous.3

Belle fin de saison pour La ligue des femmes.....4

Les Castor-Budweiser4

De l'aide pour Germain s.v.p....4

Suite ►

membership. Il faut résister à cette tentation. D'une part, les saisons se suivent et ne se ressemblent pas, c'est un fait connu. Par ailleurs, être membre d'un Club, d'une organisation sportive, c'est un engagement qui dépasse largement le caractère économique qu'on a tendance à y associer. À tort.

C'est aussi, et peut-être surtout, un engagement social, une manifestation éloquente de son appartenance à une communauté. Dans le cas de notre Club de golf, c'est aussi une manière significative d'apporter son support au maintien d'un équipement de tourisme et de loisir qui est essentiel au développement socio-économique de notre région.

Être membre, c'est appartenir à un groupe, à une famille. C'est partager les plaisirs et les petites misères de cette collectivité.

C'est plus, beaucoup plus, qu'une simple opération mathématique.

Albert

Prise de position de Pierre Marchand

Le Conseil d'administration fait le point !

Nous avons pris connaissance de votre opinion publiée dans notre bulletin d'août 2008 et dans lequel vous accusez le conseil d'administration de manquer de vision sur les améliorations à apporter à notre parcours de golf pour le positionner favorablement face à la concurrence. D'entrée de jeu, nous sommes totalement d'accord avec l'objectif d'offrir le plus beau parcours possible à tous ceux et celles qui parcourent les allées de notre Club mais nous différons d'opinion sur la façon de gérer ces améliorations et sur l'exercice de la démocratie.

Précisons d'abord que la principale concurrence pour notre Club de golf

ne vient pas des autres clubs de golf, qui sont situés à bonne distance, mais de la pratique de d'autres sports qui exigent moins de temps et de ressources financières et qui souvent offrent plus d'opportunités de pratiquer un sport en famille.

Nous voudrions également préciser le rôle du Comité de terrain dans la gestion du Club de golf. La formation d'un comité, quel qu'il soit, est une prérogative du Conseil d'administration tel que spécifié à l'article 5.20 du Règlement no.1 « Règlement de régie interne de la coopérative ».

En vertu de cette règle, le comité de terrain (comme d'ailleurs les autres) a un rôle consultatif et ses recommandations sont étudiées par le conseil d'administration à la lumière de tous les faits. Or, nous avons constaté plusieurs manquements dont le fait que les délibérations du comité de terrain n'étaient pas consignées dans des procès verbaux, l'absence de plusieurs membres lors des réunions du comité dont celle du surintendant, l'absence d'unanimité sur les recommandations. À la dernière réunion du comité tenue en août 2008 par exemple, les seuls membres présents étaient le directeur général et le surintendant.

En ce qui concerne les propositions soumises au conseil d'administration au printemps 2008, il est important de préciser que le déboisement effectué à l'automne 2007 entre les trous 4 et 5 n'a jamais été autorisé par le conseil d'administration mais qu'ils ont été l'œuvre de quelques bénévoles. En ce qui concerne la recommandation d'abattre les arbres qui obstruent la vue du lac au trou no.5, le conseil d'administration a préféré reporter sa décision et d'attendre le rapport du Regroupement forestier afin d'appuyer sa décision sur un groupe d'experts qui à cœur la protection de notre environnement. De plus, lors de cette réunion du conseil d'administration, il fut convenu de visiter les lieux le dimanche 25 mai 2008 lors d'un exercice de planification. Vous avez décidé ne pas vous présenter à cette réunion et vous avez remis votre démission par la suite.

Nous considérons également qu'il n'est pas urgent d'entreprendre de nouveaux travaux sur le parcours avant d'avoir complété ceux entrepris à l'automne 2007 qui ont cicatrisé le parcours pour la majeure partie de la saison.

Nous tenons à rappeler les principes de gouvernance qui doivent nous guider dans l'administration des affaires de notre coopérative. Il y a d'abord le principe de l'imputabilité qui fait référence à la nécessité de rendre des comptes à une autorité différente d'elle-même; le principe de solidarité qui fait en sorte que chacun se sente responsable des décisions prises collectivement; le principe d'intégrité qui implique le respect de l'autre et qui favorise la clarté dans la prise de décisions; le principe de la délégation qui vise à transférer des pouvoirs à quelqu'un d'autre mais qui ne diminue en rien la responsabilité de la personne qui délègue; et finalement le principe de la pérennité qui vise à assurer la continuité de l'organisation au-delà des individus qui la composent.

En vertu de ces principes, nous trouvons déplorable votre comportement de jeter un blâme sur le conseil d'administration qui n'a fait qu'exercer son rôle d'administrateur et qui a aussi la responsabilité de représenter les opinions émises par plusieurs membres de notre club qui ont un profond respect de la faune et de la flore.

En terminant, nous partageons votre désir de mettre en place une structure démocratique solide et permanente, gardienne des orientations de développements futurs de notre Club de golf. Nous espérons seulement que cet acte démocratique fera en sorte que l'information, préférablement consignée par écrit, circule librement et que les recommandations soumises au conseil d'administration ne soient pas le fruit d'une soudaine imagination d'un de ses représentants.

Le conseil d'administration

C'est mon opinion et je la partage

J'ai lu avec attention le texte de l'ami Pierre Marchand le mois dernier. J'ai aussi ma petite idée sur le sujet.

Voici quelques exemples de sujets qui provoquent du mécontentement: -la formule utilisée par une ligue déplaît à de gros joueurs parce que ce soir-là, ils n'ont pas performé; -on passe son temps à casser du sucre sur le dos de joueurs dont on met le handicap en doute; -on fait des modifications au terrain qui augmente la difficulté; et la liste pourrait s'allonger.

Tout ceci pour vous dire qu'il est impossible de plaire à tout le monde. Par contre, il faut avoir les oreilles bien ouvertes et le jugement aiguisé quand vient le temps de poser des gestes concrets. Je vais prendre un exemple: la balafre devant le trou numéro un. Tout le monde sait que cet obstacle est apparu après qu'on ait réalisé trois aigles et un oiselet sur le même quatuor. Pour rendre le trou plus difficile, on a creusé ce fossé. Mais que n'ai-je entendu récriminations par-dessus récrimi-

nations et pourtant, la balafre est toujours là sans modification. Vous allez être d'accord pour dire que cet obstacle ne change pas grand chose dans le jeu des gros golfeurs. Mais pour nous, les ti-culs, c'est une autre histoire. On perd un coup chaque fois que nous tombons dedans. J'ai entendu bien des gens chialer comme des veaux contre cet obstacle mais personne n'osait s'avancer à en faire un débat au conseil d'administration. On attend quoi?

Je vais faire une suggestion et je souhaiterais que vous en discutiez à l'assemblée générale. En prenant une bière, par un bel après-midi suivant une ronde assez ordinaire, quelqu'un a eu une idée que j'ai trouvée brillante. Faisons de ce fossé de pierres une trappe d'allée. Pour les joueurs moyens à faibles, l'obstacle sera toujours en jeu et nous ne perdrons plus ce coup frustrant. Maintenant, j'attends les objections, si vous en avez.

Siéger sur un conseil d'administra-

tion implique de porter flanc à la critique. Assez souvent, ces critiques parviennent à vos oreilles après être passées au téléphone arabe. C'est la raison pour laquelle, quand je siège comme administrateur, je tente de trouver la vraie source de ces critiques et ensuite, on peut agir. Nous avons élu des gens pour nous représenter et il est de leur devoir d'écouter nos propos. Ce que je vous demande, c'est d'étayer votre argumentaire et cesser de pleurer dans votre verre de bière. Je salue l'audace de l'ami Pierre qui a mis sur la table un sujet dont nous devons débattre à l'assemblée générale annuelle. Il vous revient comme membre de donner au conseil d'administration les balises pour son travail.

Comme je le dis souvent, vous avez bien le droit de critiquer mais aussi le devoir de le faire avec un argumentaire qui se tient, des solutions alternatives et de la bonne volonté.

Daniel Poulin

Champions couronnés "Ligue du 10e Trou"

La Ligue du 10e Trou a présenté sa finale de saison le 7 septembre dernier. Huit équipes tentaient d'inscrire leur nom sur le trophée Neil Rancourt. Au terme d'une ronde de 18 trous, c'est l'équipe de Bernardin Gagnon et André Bureau qui a été couronnée championne de la 25e édition du tournoi.

Les champions ont laissé derrière les sept duos d'aspirants formés de André Boudreau et Jean-Pierre Jacques; David Laplante et Francis Charbonneau; Jean-Claude Hallée et Albert Tremblay; Marie-Louis Poulin et Jérôme Poulin; Daniel Poulin et Michel Samuel; Paul-Yvon Gagnon et Paul Leclerc, ainsi que Jean-Guy Cloutier et Gaétan Fillion.



Ci-haut : Les champions Bernardin Gagnon et André Bureau reçoivent les félicitations de l'organisateur François Arguin qui a accompli un travail remarquable pour assurer le succès de cette 25e saison de la Ligue du 10e Trou.

Belle fin de saison pour la "Ligue des Femmes"

La ligue féminine de golf Jean Coutu a bouclé sa saison 2008. L'équipe gagnante de la saison régulière et de la grande finale compte dans ses rangs Lynn Longchamps, Sylvie Dumont, Louise Fontaine et Marie-Paule Dumas. Ces dernières affrontaient, en finale, la formation de Lucille Paradis, Carmen Fillion, Nicole Fréchette et Henriette Veilleux.

L'organisation adresse ses félicitations aux deux équipes finalistes ainsi qu'à l'ensemble des participantes, qui se sont amusées tout au cours d'une belle saison qui s'est clôturée par un très bon souper préparé par Donald Nadeau.

La présidente de la ligue, Maryse Boulanger, tient à souligner l'apport de Claude Charron, partenaire financier principal de l'organisation et à remercier tous les autres partenaires ayant offerts bons d'achats et cadeaux. Elle adresse également un merci tout spécial à la députée Johanne Gonthier ainsi qu'aux membres du comité, composé de Madeleine Bélanger, Micheline Rochon, Catherine Vachon et Jocelyne Paradis.

Les Castors-Budweiser

Le "foursome" Nadeau, Gagnon, Laprade, Lavigne : champions Castors 2008

C'est le dernier match de la saison qui a déterminé les champions Castors 2008. En effet, l'équipe formée des Louis Nadeau (a), Yves Lavigne (b), Bernardin Gagnon (c) et Dany Laprade (d) ont terminé la saison avec 45 points, un de plus que celle de Guillaume Hallé avec 44 points. Les équipes de Réjean Dumont et Jean Gosselin sont ex-aequo en troisième position avec 40 points suivies des quatuors de Richard Nadeau (36), Maurice Béliveau (32), Yan Fournier (29) et Pascal Hallé, avec 23 points.

Pour les honneurs individuels, soient les meilleurs de leur classement individuel, Réjean Dumont dans la classe A, Dany Perron (B) et naturellement Dany Laprade chez les D se méritent chacun 50 \$. Bravo messieurs...

Place aux Séries. C'est à compter du 14 et du 21 septembre que se joueront les deux parties des séries de la Ligue des Castors-Budweiser. De nouvelles équipes seront formées afin de permettre à plus de joueurs d'obtenir des bourses.

Pour terminer, je me joins à Gaétan Rousseau, l'organisateur, et à tous les joueurs de la Ligue pour féliciter Louis Nadeau qui s'est marié samedi le 30 août et pour lui souhaiter tout le bonheur possible. Aussi, un merci tout spécial à notre commanditaire, Labatt 50, et son représentant, Bernard Demers, pour son support encore cette année.

Merci « Ben ».

De l'aide pour Germain s.v.p.

Notre bon ami Germain Lessard est tellement imbu des nouvelles technologies qu'il essaie de tout faire fonctionner avec ses outils technologiques.

Samedi, le 13 septembre dernier, lors du tournoi de la Fondation du C.S.S.S., des membres ont été témoins d'un fait très cocasse : on a vu (et bien vu) Germain tenter de déverrouiller sa case de vestiaire avec la commande à distance de son auto...




1039, route 161
Lac-Mégantic
Qc G6B 2S5
819 583-4810
Sans frais :
1 888 551-4810
Télé. : 819 583-6936

Une collaboration de



multicopie
sérigraphie - imprimeur



Johanne Gonthier

Députée de Mégantic-Compton

Tél. : 819 583-4500

Télé. : 819 583-0926

courriel : jgonthier-meco@assnat.qc.ca

Fière d'être à votre service !

